

N° bon de commande : BDC N°55-DS-019

 MAIRIE DE VAUCOULEURS  
 Place Achille-François  
 55140 VAUCOULEURS  
 Service comptabilité

## Résultats provisoires de l'échantillon n° 20M018097-001

Echantillon N° : 20M018097-001  
 Code échantillon client : MAISON DE LA SOLIDARITE 5 RUE DE PINTHEVILLE , CUI  
 Client facturé : MAIRIE DE VAUCOULEURS  
 Nature : Distributions  
 Type d'analyse : 55\_D1 (S1)  
 UGE : VAUCOULEURS  
 Commune : VAUCOULEURS  
 Nom du point de prélèvement : RESEAU VAUCOULEURS - SEPTFOND (UDI)  
 SEPTFOND  
 Lieu de prélèvement : MAISON DE LA SOLIDARITE 5 RUE DE PINTHEVILLE , CUISINE

Date de prélèvement : 06/03/2020 11:14  
 Prélèvement effectué par : Margot Frédéric (Eurofins  
 Hydrologie Est (Maxéville)) - FFM9 - FM  
 N° point prél. ARS : 1037

Paramètre	Résultat (1)	(2)	Limite de qualité client	Référence de qualité client
<b>Contexte environnemental</b>				
Couleur (examen visuel)	Absence Qualit.			
Température de l'eau sur site	11.5 °C			<= 25 °C
Température de l'air sur site	21.0 °C			
<b>Résiduel de traitement de désinfection</b>				
Chlore libre	0.21 mg Cl <sub>2</sub> /l			
Chlore total	0.26 mg Cl <sub>2</sub> /l			
Chlore combiné	0.05 mg Cl <sub>2</sub> /l			
<b>Paramètres physicochimiques généraux</b>				
Conductivité à 25°C	En cours			
pH	7.4 Unités pH			6.5 = x = 9
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>				
Aspect	Normal Qualit.			
Odeur (seuil)	Absence			
Saveur (qualitatif - in situ)	Absence			
Turbidité	En cours			
<b>Paramètres microbiologiques</b>				
Microorganismes revivifiables 22°C	1 ufc/ml			
Microorganismes revivifiables 36°C	1 ufc/ml			
Bactéries coliformes	< 1 ufc/100 ml			< 1 ufc/100 ml
Escherichia coli	< 1 ufc/100 ml		< 1 ufc/100 ml	
Entérocoques intestinaux	< 1 ufc/100 ml		< 1 ufc/100 ml	
<b>Paramètres azotés et phosphorés</b>				
Ammonium	<0.05 mg NH <sub>4</sub> /l			<= 0.1 mg NH <sub>4</sub> /l

(1) Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Toutes les informations relatives à l'analyse sont disponibles au laboratoire.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux –  
 portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.  
 Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 29 Novembre 2006

(2) Les résultats non conformes aux limites ou références de qualité sont signalés par un rond noir.

MAXEVILLE, le 09/03/2020

Géraldine Jacques  
Coordinateur de projets clients

